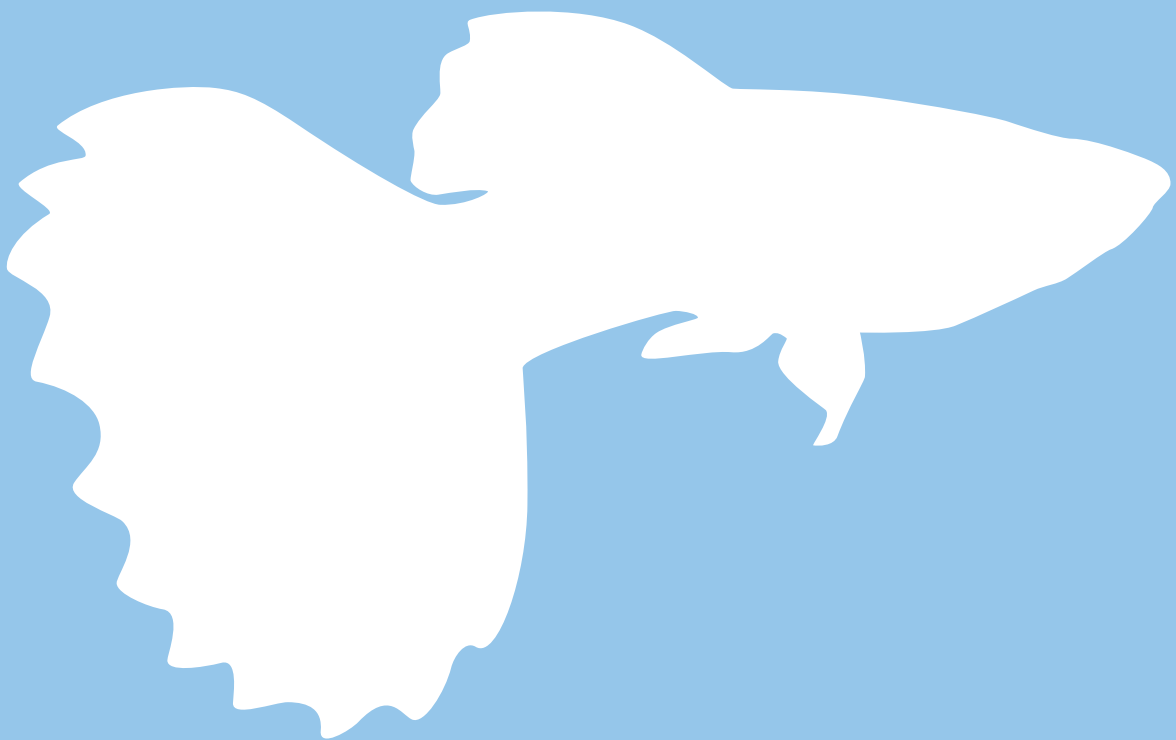




Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office vétérinaire fédéral OVF



Poissons d'aquarium



mon animal
j'en prends
soin.ch

Table des matières

Mes poissons d'aquarium, j'en prends soin!	3
Tout sur les poissons d'aquarium	4
L'aquarium	5
Détenir des poissons d'aquarium	6
Nourriture	7
Sociabilité	7
Le poisson d'aquarium et l'Homme	8
Un achat qui demande réflexion	8
Jeux et occupations	9
Voyage: exclus	9
Santé	10
Reproduction et élevage	11

Tenez-vous informés en vous abonnant à la newsletter.

Vous trouvez des informations actualisées sur le site www.monanimaljenprendssoin.ch

Mes poissons d'aquarium, j'en prends soin!

Détenir des poissons d'aquarium est une expérience très enrichissante, qui requiert toutefois quelques connaissances spécifiques préalables. Prenez avant tout le temps de bien réfléchir au nombre et aux espèces de poissons et de plantes que vous souhaitez acquérir.

Il est évident qu'en tant que détenteur de poissons d'aquarium, vous devrez vous tenir informé sur les besoins de vos animaux - par exemple chez des clubs et sociétés aquariophiles. En outre les librairies et magasins spécialisés de qualité proposent toujours des ouvrages sur le sujet.

Observez vos poissons et apprenez à identifier leurs caractéristiques. Plus vous en prendrez soin, plus vous aurez de plaisir à admirer leurs évolutions.

Tout sur les poissons d'aquarium

Chaque famille de poisson a ses propres besoins. Les conditions d'entretien de l'aquarium et de l'eau diffèrent en fonction de l'espèce. Informez-vous de façon détaillée sur les poissons et leurs besoins.

Les poissons d'aquarium sont les animaux domestiques les plus courants en Suisse. Notre pays compte en effet autant de poissons que d'habitants, à savoir près de 7 millions! On recense quelque 2000 espèces différentes dans le monde entier, dont un millier qu'il est facile de se procurer en Suisse. Leur aspect est aussi varié que leur habitat naturel et leurs besoins. De nombreux poissons se sont adaptés à des environnements particuliers, et lorsqu'ils vivent en aquarium, ne tolèrent que de faibles variations en termes de qualité, de dureté ou d'acidité de l'eau.

Les poissons sont des animaux ectothermes. Leur température corporelle correspond à la température de l'eau. D'une manière générale, ils ne tolèrent que de faibles variations de température. Si la température de l'eau est trop élevée, l'eau contiendra une quantité très insuffisante de l'oxygène nécessaire à leur survie.

La plupart des poissons d'aquarium détenus en Suisse, notamment dans les magasins zoologiques, proviennent d'élevages. Les poissons sont toutefois des animaux sauvages. Ils devraient donc toujours être détenus dans des conditions respectant leur milieu et leurs besoins naturels.

L'aquarium

Plus un aquarium est grand, plus il est facile à entretenir. Mais même un petit aquarium de 50 l comportant une sélection de poissons bien pensée peut être une source de joie!

L'aquarium constitue l'habitat de vos poissons d'ornement. Sa taille doit être adaptée à leur nombre. L'entretien des grands aquariums est généralement plus aisé que celui des petits car la qualité de son eau se maintient plus longtemps. N'oubliez pas que les grands aquariums sont très lourds. Vérifiez au préalable que les accessoires, les équipements et le sol de l'aquarium supportent les contraintes auxquels ils sont exposés.

Dans un aquarium de 50 litres, vous pourrez facilement détenir des guppys, des killis, de petits poissons labyrinthes, ou même des crevettes. Certaines règles vous permettront de calculer approximativement la taille optimale d'un aquarium destiné à contenir plusieurs espèces de poissons:

Longueur des poissons adultes	Volume d'eau par cm de taille de poisson
Inférieure à 2 cm	1 à 2 litres d'eau par cm, au moins 100 litres
De 2 à 5 cm	1,5 à 3 litres d'eau par cm, au moins 200 litres
De 6 à 9 cm	2 à 4 litres d'eau par cm, au moins 300 litres
De 10 à 13 cm	3 à 5 litres d'eau par cm, au moins 400 litres
De 14 à 19 cm	4 à 6 litres d'eau par cm, au moins 500 litres

Exemple de calcul: dans un aquarium de 200 litres, vous pouvez mettre 10 à 20 poissons arlequins maximum (5 cm de long) et 5 à 10 poissons supplémentaires d'une autre espèce compatible, mesurant au maximum 3 cm de long.

Aux termes de l'Ordonnance suisse sur la protection des animaux, les aquariums contenant des poissons mesurant plus de 20 cm de long doivent présenter des dimensions minimales. Celles-ci découlent de la taille des poissons et constituent un minimum absolu. **Lien vers l'annexe 2 du tableau 8 de l'OPAN.**

Évitez de surpeupler votre aquarium. Sachez que la plupart des problèmes de santé chez les poissons d'aquarium sont dus au fait que l'aquarium contient trop de spécimens. Évitez par ailleurs de l'équiper de matériaux ou de structures susceptibles de blesser ou d'empoisonner vos animaux.

Le rythme nyctéméral de vos poissons doit être respecté. Placez l'aquarium dans un endroit qui soit toujours lumineux. Il ne doit pas être exposé directement à la lumière du soleil. Un rayonnement solaire trop important stimule la croissance des algues et chauffe l'eau de manière excessive, ce qui réduit sa teneur en oxygène.

Par ailleurs, les bocaux à poissons rouges ne permettent pas de détenir les poissons, quelle qu'en soit l'espèce, dans des conditions conformes aux besoins des animaux. Les poissons rouges sont des animaux grégaires. Un bocal offre un espace beaucoup trop insuffisant pour que les poissons aient la possibilité de se ménager des abris ou des cachettes ou au contraire d'avoir un contact avec les autres animaux.

[> 455.1 Ordonnance du 23 avril 2008 sur la protection des animaux \(OPAn\)](http://www.admin.ch/ch/f/rs/c455_1.html)

http://www.admin.ch/ch/f/rs/c455_1.html

[> Verein Aquarium Zürich VAZ](http://www.vaz.ch/index.php?id=123)

<http://www.vaz.ch/index.php?id=123>

[> Suisse romande](http://www.aquariophilie.ch/)

<http://www.aquariophilie.ch/>

Détenir des poissons d'aquarium



L'aquariophilie est quasiment une science, expliquent les experts. Gérer un aquarium requiert des connaissances et une maîtrise techniques.

Contrairement aux idées reçues, il n'est pas si facile de détenir des poissons d'aquarium. Il convient tout d'abord de contrôler leur habitat et plus précisément la qualité de l'eau. Celle-ci étant fluctuante, il faut veiller à la mesurer régulièrement car sa détérioration est invisible à l'œil nu.

Un aquarium est un petit écosystème. Poissons et plantes s'échangent mutuellement des substances vitales. Les poissons rejettent du gaz carbonique dont les plantes ont besoin. Ils produisent également des excréments contenant des composés comme l'ammoniaque. Cette substance toxique est transformée par les bactéries présentes dans le sol et par le filtre à eau en nitrate, qui sert d'engrais aux plantes.

Les plantes ne peuvent cependant pas exploiter tout le nitrate. Si celui-ci s'accumule dans l'aquarium, il aura un effet toxique sur les poissons. Il est donc essentiel de remplacer chaque semaine ou toutes les deux semaines un quart à un tiers de l'eau.

La plupart des espèces de poissons ont besoin de vivre dans une eau présentant des valeurs standard (en termes d'acidité, de dureté et de température) et tolèrent généralement peu d'écarts. Informez-vous sur les besoins de vos poissons en consultant un bon ouvrage sur les poissons d'aquarium, les fiches ad hoc de la Protection suisse des animaux (PSA) ou auprès d'un magasin spécialisé.

Chaque aquarium doit disposer d'un petit laboratoire d'eau. Les accessoires nécessaires (appareils de mesure des valeurs de nitrate et de nitrite, du degré d'acidité et de la dureté de l'eau) sont disponibles dans les magasins spécialisés.

[> La dureté de l'eau dans votre commune](http://www.trinkwasser.ch/)

<http://www.trinkwasser.ch/>

[> Protection suisse des animaux PSA – publications](http://www.protection-animaux.com/publikationen/publikationen.htm)

<http://www.protection-animaux.com/publikationen/publikationen.htm>

[> Association des magasins zoologiques spécialisés de Suisse](http://www.vzfs.ch/)

<http://www.vzfs.ch/>

Nourriture



Selon l'espèce, les poissons consomment des produits carnés ou végétaux ou les deux. Informez-vous sur leurs besoins en la matière. Il est recommandé de les nourrir en quantité modérée, car en aquarium, les poissons se déplacent moins qu'en milieu naturel.

Les habitudes alimentaires des poissons sont tout aussi variées que leurs autres besoins. Il existe des poissons carnivores, herbivores et omnivores. Informez-vous sur les besoins de vos poissons en consultant un bon ouvrage sur les poissons d'aquarium, les fiches ad hoc de la Protection suisse des animaux (PSA) ou auprès d'un magasin spécialisé.

[> Protection suisse des animaux PSA – publications](http://www.protection-animaux.com/publikationen/publikationen.htm)

<http://www.protection-animaux.com/publikationen/publikationen.htm>

[> Association des magasins zoologiques spécialisés de Suisse](http://www.vzfs.ch/)

<http://www.vzfs.ch/>

En général, les aliments pour poissons d'aquarium que vous trouverez dans les magasins spécialisés constitueront la nourriture de base de vos animaux. Reste à choisir dans la palette d'offres disponible, les aliments adaptés à vos poissons, que vous pourrez compléter avec de petits crabes, des larves d'insectes, de petits vers ou de la nourriture à base végétale.

Les poissons ont moins de possibilités de mouvement dans un aquarium que dans la nature. Veillez donc à ne pas les suralimenter. Un excès de nourriture entraînerait par ailleurs une croissance incontrôlée d'algues.

Sociabilité



Dans leur milieu naturel, de nombreux poissons d'aquarium vivent normalement en bancs. Certains ont pour habitude de défendre leur territoire. Prenez en compte le comportement social des poissons que vous allez choisir.

Les différentes espèces de poissons présentent des disparités, tant en termes d'habitat que de comportement social. La détention de poissons d'ornement en aquarium doit toujours être adaptée le mieux possible à leur comportement en milieu naturel.

Bon nombre de poissons d'ornement sont des poissons de banc, comme les barbeaux ou les characins, mais aussi les guppys et les poissons rouges. Ils ne doivent donc jamais être détenus seuls mais toujours en groupe. La taille du groupe dépendra de l'espèce.

D'autres poissons, comme les cichlidés, défendent leur territoire. S'ils sont détenus dans de petits aquariums, il vaut mieux les laisser en couple. Ils auront sinon tendance à attaquer les autres poissons, qu'il soient de leur espèce ou non. Il est possible de détenir plusieurs couples dans un aquarium assez grand.

Le poisson d'aquarium et l'Homme

L'aquariophilie existe depuis fort longtemps. Il est agréable et enrichissant d'observer des poissons. Ce plaisir a toutefois beaucoup évolué au fil des siècles.

En Asie, surtout en Chine et au Japon, les beaux poissons sont détenus en captivité et exposés depuis des siècles. Autrefois, les poissons rouges et les carpes d'ornement étaient présentés dans des grandes jarres en argile décorées. On les observait par le haut. C'est pourquoi pendant longtemps, les poissons rouges étaient choisis et élevés à cette fin.

Depuis le XIXe siècle, les poissons sont détenus dans des aquariums de verre. Les débuts de l'aquariophilie se sont accompagnés de nouvelles expérimentations: les lampes à essence ou à pétrole servaient à réchauffer

l'eau de l'aquarium, tandis que des pneus de voiture gonflés approvisionnaient l'eau en oxygène via une perforation très fine.

Aujourd'hui, il existe une multitude de techniques et de connaissances spécialisées en matière d'aquariophilie. La motivation première de l'aquariophile n'a guère changé: il aime prendre soin des poissons par amour de la nature et pour le plaisir de l'observation. Mais il est aussi mû par une curiosité intellectuelle qui l'incite à étudier les animaux avec lesquels il vit.

Poissons d'aquarium \ Le poisson d'aquarium et l'Homme \ **Un achat qui demande réflexion**

Un achat qui demande réflexion



Avant d'acheter des poissons d'aquarium, réfléchissez bien au temps et au travail impliqués. Prenez en compte leur durée de vie ainsi que les frais d'acquisition et d'entretien. Ne choisissez pas vos poissons au hasard mais au contraire après mûre réflexion.

De nombreux propriétaires d'aquarium choisissent certaines espèces de poissons pour des raisons esthétiques. Or les poissons devraient être sélectionnés en fonction de leurs besoins. Lorsque vous détenez des poissons issus d'espèces différentes, veillez à ce que leurs besoins en matière de sociabilité, de nourriture et de qualité de l'eau soient compatibles. Il est souvent plus simple de choisir des poissons qui supportent l'eau du robinet que d'adapter la dureté de l'eau à l'aide de moyens techniques et chimiques. Informez-vous auprès de librairies et de magasins spécialisés ou d'associations d'aquariophiles.

Il n'existe pas de poissons à privilégier lorsque l'on débute dans l'aquariophilie. Il existe en revanche des espèces moins sensibles aux variations de qualité de l'eau et donc plus faciles à entretenir. Mais il faudra tout de même s'informer de façon détaillée sur leurs besoins. Il est facile de prendre soin de petites espèces de characins ou de petit barbeaux. En général, elles ne se reproduisent pas en aquarium, contrairement aux platys et aux guppys, qui, mise à part cette caractéristique, sont eux aussi faciles à entretenir. Séparer les mâles et les femelles constitue quasiment le seul moyen de contrôler les naissances des poissons.

La plupart des poissons commercialisés en Suisse proviennent d'élevages d'Amérique du Sud ou d'Asie du Sud-Est. Il faut savoir que chaque transport est traumatisant pour l'animal. Il vaut donc mieux privilégier les poissons d'élevages provenant de Suisse ou d'un pays voisin, de préférence d'un bon magasin zoologique (présentant

une vignette de l'Association suisse des magasins zoologiques spécialisés), d'un éleveur expérimenté, d'un centre d'accueil destiné aux poissons d'eau douce (p. ex. de l'association Verein Aquarium Zürich) ou directement de propriétaires d'aquariums, après avoir vérifié qu'ils élèvent leurs poissons dans des conditions conformes à leurs besoins.

Par ailleurs, la détention de requins, de raies ou de poissons mesurant plus d'un mètre de long nécessite une autorisation. Vous avez également besoin d'une autorisation si vous élevez des poissons à des fins commerciales, exception faite du secteur de la restauration. Les autorisations sont délivrées par l'autorité cantonale compétente (en général, l'Office vétérinaire). Certaines espèces de poissons constituent des menaces pour d'autres organismes vivants en Suisse et sont donc interdites à l'importation: Lien vers l'annexe 3 de l'Ordonnance relative à la loi fédérale sur la pêche.

[> 455.1 Ordonnance du 23 avril 2008 sur la protection des animaux](http://www.admin.ch/ch/fr/rs/c455_1.html)
http://www.admin.ch/ch/fr/rs/c455_1.html

[> Protection suisse des animaux PSA – publications](http://www.protection-animaux.com/publikationen/publikationen.htm)
<http://www.protection-animaux.com/publikationen/publikationen.htm>

[> Association des magasins zoologiques spécialisés de Suisse](http://www.vzfs.ch/)
<http://www.vzfs.ch/>

[> Schweizerischer Dachverband der Aquarien- und Terrarienvereine](http://www.sdat.ch/)
<http://www.sdat.ch/>

[> Verein Aquarium Zürich VAZ](http://www.vaz.ch/index.php?id=123)
<http://www.vaz.ch/index.php?id=123>

Jeux et occupations



Il est essentiel que les poissons d'aquarium aient la possibilité de s'occuper. Mais ces possibilités d'activité doivent être adaptées aux différentes espèces.

Décorez l'intérieur de votre aquarium de façon à reproduire le milieu naturel des poissons. Ils pourront ainsi adopter un comportement naturel. Donnez-leur une nourriture variée, en changeant régulièrement de type d'aliments, d'emplacements ou d'horaires.

Vous pouvez détenir plusieurs espèces dans un grand aquarium. Veillez à respecter des conditions conformes à leur espèce et à leur sociabilité et assurez-vous que l'aquarium leur donne la possibilité de trouver des abris où se dissimuler.

Certaines familles de poissons comme le cichlidé ou le poisson-chat ont besoin de cachettes (cavités ou plantes épaisses) pour se dissimuler. Informez-vous sur les besoins de vos poissons en consultant un bon ouvrage sur les poissons d'eau douce, les fiches ad hoc de la Protection suisse des animaux (PSA) ou auprès d'un magasin spécialisé.

[> Protection suisse des animaux PSA – publications](http://www.protection-animaux.com/publikationen/publikationen.htm)

<http://www.protection-animaux.com/publikationen/publikationen.htm>

[> Verein Aquarium Zürich VAZ](http://www.vaz.ch/index.php?id=123)

<http://www.vaz.ch/index.php?id=123>

[> Suisse romande](http://www.aquariophilie.ch/)

<http://www.aquariophilie.ch/>

Voyage: exclus



N'empportez pas vos poissons d'aquarium avec vous en vacances. Demandez à des proches ou amis de s'en occuper en votre absence.

Si certains animaux domestiques peuvent représenter une contrainte voire un obstacle en ce qui concerne les vacances, les petits poissons d'aquarium ne posent aucun problème. Ils peuvent jeûner pendant 15 jours.

Il serait toutefois préférable, idéalement, que vos proches nourrissent vos animaux en votre absence. Mettez-les toutefois en garde contre la tentation de suralimenter les poissons. Un excès de nourriture est bien plus néfaste qu'une quantité insuffisante. N'oubliez pas non plus de contrôler avec attention les appareils techniques de votre aquarium.

Si vous décidez de transporter vos poissons pendant une certaine durée, veillez à ne pas les nourrir pendant 2 ou 3 jours avant le départ. Dans un petit récipient, leurs excréments risqueraient de nuire sensiblement à la qualité de l'eau.

Santé



S'il est passionnant et reposant d'observer des poissons d'aquarium, cette activité permet également parfois de détecter d'éventuelles anomalies.

Les animaux peuvent tomber malades si la qualité de l'eau n'est pas optimale ou si l'aquarium contient trop de poissons. Une association inadaptée de différentes espèces peut également être source de stress et augmenter la fréquence des maladies.

Différents signaux permettent de détecter une maladie chez les poissons: le manque d'appétit ou le fait de venir régulièrement chercher de l'air à la surface, de bouger très rapidement leurs opercules branchiales, d'adopter un comportement inhabituel ou apathique, de nager avec difficulté, de coucher leurs nageoires le long du corps, etc. Les ouvrages disponibles sur les maladies des poissons permettent de diagnostiquer approximativement les affections les plus fréquentes. Les bons magasins zoologiques proposent également des remèdes efficaces.

Pour le reste, l'institution de référence en matière de maladies des poissons est le Laboratoire national pour les maladies des poissons (NAFUS) du Centre pour la médecine des poissons et des animaux sauvages (FIWI) à Berne (cf. lien dans la colonne ci-contre). Le NAFUS est un centre de diagnostic spécialisé dans les poissons sauvages, les poissons de pisciculture et d'aquarium. Il utilise des méthodes d'histopathologie, de bactériologie, de virologie, de pathologie, de mycologie, de sérologie et de biologie moléculaire. Le FIWI est en outre le laboratoire national de référence et le laboratoire de diagnostic reconnu par la Confédération pour les maladies de poissons soumises à l'annonce obligatoire. Vous trouverez également ci-contre les adresses de vétérinaires spécialisés dans les maladies des poissons.

Pour capturer un poisson d'ornement afin de le mettre en quarantaine, il faut utiliser un filet très fin en nylon.

Si vous souhaitez euthanasier un poisson trop malade, vous devez le faire dans des conditions adaptées. Adressez-vous pour cela à un vétérinaire. Si vous souhaitez le tuer vous-même, vous devez tout d'abord l'étourdir puis le saigner. Vous pouvez l'étourdir en lui portant un coup ou à l'aide d'eugénol, que vous aurez dilué avec de l'alcool et de l'eau d'aquarium dans un bol. Les magasins spécialisés et les vétérinaires proposent également des médicaments ad hoc. Pour saigner le poisson, il faut lui trancher la tête. Cela vous sera certes désagréable mais vous permettra de vous assurer que l'animal est bien mort.

Attentiv

[> Centre pour la médecine des poissons et des animaux sauvages](http://www.itpa.vetsuisse.unibe.ch/fiwi/html/fr/1_0.html)

http://www.itpa.vetsuisse.unibe.ch/fiwi/html/fr/1_0.html

Service de conseil téléphonique, centre d'accueil destiné aux poissons d'eau douce et centre de placement des poissons:

Hans Gonella, tél. 078 665 94 60, Du lundi au vendredi de 18 à 20 h et le samedi de 14 à 16 h

[> Verein Aquarium Zürich VAZ](http://www.vaz.ch/index.php?id=123)

<http://www.vaz.ch/index.php?id=123>

Autres services de placement:

Suisse centrale:

Marcel Bühler, tél. 078 788 69 77

Suisse orientale:

Renée Hafner, tél. 079 352 43 58

Reproduction et élevage

Certaines espèces se reproduisent difficilement en aquarium tandis que d'autres sont particulièrement prolifiques. Avant d'acheter des poissons, réfléchissez bien à ce que vous comptez faire de l'éventuelle progéniture.

Il n'est pas recommandé aux novices d'élever des poissons d'aquarium. Les espèces les plus exigeantes ne se reproduisent de toute façon pas si toutes les conditions ne sont pas parfaitement réunies. Les guppys en revanche peuvent se reproduire pratiquement partout, si bien que l'aquarium se trouvera rapidement surpeuplé. Il n'est pas facile de placer ensuite les petits. Le seul moyen de contrôler les naissances est souvent de séparer mâles et femelles. Il est donc indispensable de réfléchir à ce type de questions avant d'acquérir des poissons. La solution dans le cas des guppys consistera à posséder uniquement des spécimens de même sexe.

N'achetez pas d'espèces trop «fantaisistes»!
 Les poissons rouges dépourvus de nageoires dorsales ou dotés de nageoires caudales extrêmement longues ne sont quasiment plus en mesure de nager. Les autres poissons les blessent en leur tirant sur les nageoires. Il est interdit d'élever des formes aussi extrêmes.

Service de conseil téléphonique, centre d'accueil destiné aux poissons d'eau douce et centre de placement des poissons:

Hans Gonella, tél. 078 665 94 60

Du lundi au vendredi de 18 à 20 h et le samedi de 14 à 16 h

> Verein Aquarium Zürich VAZ

<http://www.vaz.ch/index.php?id=123>

> Protection suisse des animaux PSA – publications

<http://www.protection-animaux.com/publikationen/publikationen.htm>

> Schweizerischer Dachverband der Aquarien- und Terrarienvereine

<http://www.sdat.ch/>

> Verein Aquarium Zürich VAZ

<http://www.vaz.ch/index.php?id=123>